



Communiqué de Presse **Petit Déjeuner Débat : Les Principales Dispositions de la Loi des Finances 2018**

Dans le cadre des activités du Conseil des Chambres Mixtes (CCM), les adhérents des différentes chambres bilatérales ont été invités à assister, le mardi 9 janvier 2018, à un petit-déjeuner débat sur les principales dispositions de la nouvelle Loi des Finances 2018 en présence du Ministre des Finances, Ridha Chalhoun et de son équipe au sein du Ministère des Finances.

Le ministre a souligné dans son discours l'importance de la stabilité du cadre fiscal et de la réglementation juridique. De ce fait, il a mis en exergue les mécanismes de soutien pris par la Loi des Finances 2018 pour promouvoir les PME, entreprises clé de l'économie tunisienne ainsi que les mesures prises pour dynamiser les zones de développement régional.

Madame Sihem Nemsia, Directrice Générale des Etudes et de la Législation Fiscale, a présenté la Loi des Finances 2018 en détail et a en outre répondu aux inquiétudes exprimées par l'ensemble des investisseurs quant à l'augmentation de divers taux d'imposition, notamment le taux de la TVA et des impôts sur les sociétés ainsi qu'au flou entourant les mesures fiscales, modifiées toutes les années. Monsieur Maher Kharrat, Contrôleur Général à la Douane, qui a répondu aux questions critiques autour des nouvelles procédures douanières, jugées néfastes pour attirer l'investissement étranger.

Monsieur Foued Lakhoua, Président de la Chambre Tuniso-Française de Commerce et d'Industrie et Président du CCM, a souligné l'importance de mettre en place des mesures garantissant la stabilité du cadre fiscale et encourageant l'investissement, permettant ainsi de relancer l'activité économique en Tunisie.

Monsieur Ferdinand Terburg, Vice-Président de la Chambre Tuniso-Allemande de l'Industrie et du Commerce, a insisté sur le besoin pour les investisseurs d'avoir accès à des réglementations solides et fiables afin que la Tunisie s'impose en tant que site d'investissement attractif à l'échelle internationale.

Enfin, clôturant la conférence, le Président de la Chambre Tuniso-Américaine du Commerce, Monsieur Naceur Hidoussi, a mis l'accent sur le secteur de l'IT, secteur de l'avenir, qui risque d'être sanctionné fortement par les augmentations de taxations relatives à cette branche.

Le Conseil des Chambres Mixtes se compose des Chambres Tuniso-Française, Tuniso-Allemande, Tuniso-Italienne, Tuniso-Britannique, Tuniso-Suisse, Tuniso-Belgo-Luxembourgeoise, Tuniso-Américaine, Tuniso-Japonaise, Tuniso-Néerlandaise, Tuniso-Espagnole, Tuniso-Polonaise, Tuniso-Scandinave, Tuniso-Canadienne, Tuniso-Chinoise et Tuniso-Suédoise.